# Ploeneg

#12
Juillet
2023

Le magazine de la commune de Plouhinec

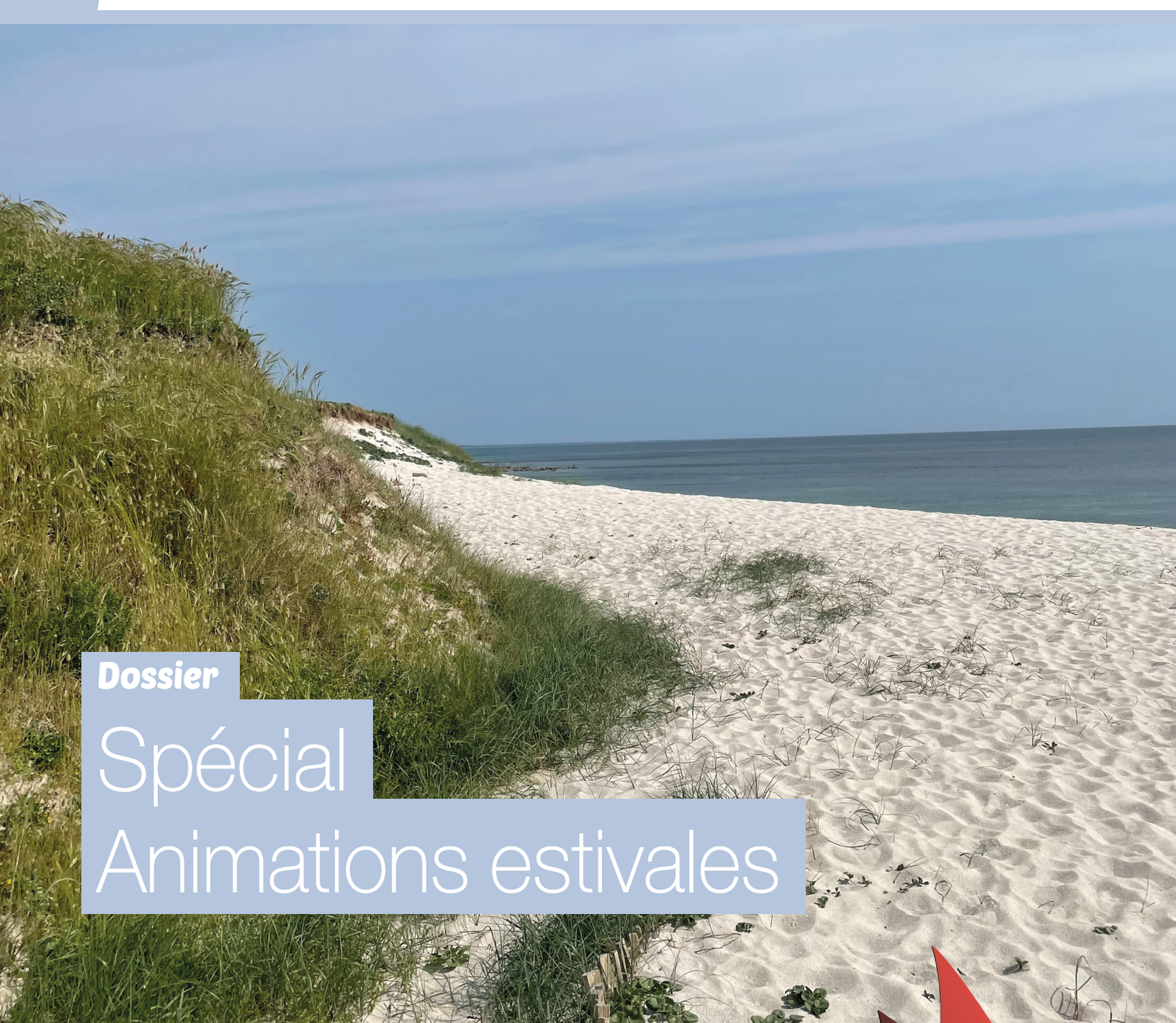

**Dossier**

## Spécial Animations estivales

CULTURE-PATRIMOINE

**Exposition d'arts en mairie**

ACTION SOCIALE

**Retour sur le repas des aînés 2023**

Cap Sizun
Mairie Plouhinec
Ti-kêr Ploeneg
Finistère

# Sommaire

**4** Enfance-Jeunesse
***Dispositif «Argent de poche» : retour en image sur les missions***
***Braderie des jeunes - Semaine de la jeunesse***
***Nettoyage de plage***

**6** Culture-Patrimoine
***Exposition d'arts en mairie***
***Parler en breton à Plouhinec***

**7** Associations
***Subventions aux associations 2023***

Dossier
**8** ***Budget 2022 et 2023***

**10** Action sociale
***Retour sur le repas des aînés***
***Canicules de plus en plus fréquentes***

**12** Travaux
***Réseaux : Comment cela marche !***

**13** Ressources Humaines

**14** Actus

**15** Expressions politiques

**16** État civil

***Ploeneg***
Le magazine de la commune de Plouhinec
Juillet 2023
***Directeur de la publication :*** Yvan Moullec
Coordinatrices de rédaction :
Armelle Streiff Le Bozec - Laureen Hascoët
Conception : Laureen Hascoët
Impression : Imprim Vit Audierne

© Photos : Mairie de Plouhinec - Freepik

# Le mot du Maire

« ...ce mandat de maire reste, à mes yeux, le plus beau des mandats... »

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Une fois n'est pas coutume, et avant de vous souhaiter à toutes et à tous un excellent été, j'ai voulu m'adresser à vous sur un sujet d'actualité…

Je le dis souvent, et le répète à l'envi, les élus locaux sont aujourd'hui les seuls représentants de la république au contact direct de la population, à « portée de baffes », comme aiment à le dire certains. C'est à eux qu'il revient, aujourd'hui, la charge d'assumer les impacts de décisions prises « au-dessus », au niveau national, et bien souvent sans aucune consultation du terrain au préalable.

C'est aussi à eux qu'il revient d'assumer les décennies d'abandon des services publics, et la mairie est aujourd'hui bien souvent la seule porte d'entrée encore accessible pour les administrés, quels que soient les problèmes, y compris, et surtout, ce qui ne relèvent pas des compétences communales.

Et c'est donc dans ce contexte que les agressions verbales, physiques, ou écrites (les fameux réseaux sociaux…) se multiplient, jusqu'à incendier des voitures ou des maisons, entrainant des démissions d'élus en cascades… des collègues à qui j'apporte ici mon profond soutien.

Il y a donc urgence à imaginer un nouveau mode de gouvernance, moins centralisé, et donnant plus de pouvoir aux acteurs locaux qui connaissent mieux que quiconque leur territoire et ceux qui y habitent. Évitant ainsi les mauvaises décisions, et les incompréhensions souvent légitimes qui vont avec…

Pour autant, et je le dis avec beaucoup de sérénité, ce mandat de maire reste, à mes yeux, le plus beau des mandats, car au plus proche du terrain, au plus proche de vous. Et c'est avec une motivation sans faille qu'avec l'ensemble de mon équipe, nous continuons le travail entamé il y a maintenant 3 ans, afin de continuer à faire de Plouhinec une ville où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, des moments agréables, en famille ou entre amis.

Bien à vous

A galon,

Yvan Moullec
Maire de Plouhinec

Ploenegadezed ker, Ploenegiz ker,

Ur wech n'eo ket kustum hag a-raok hetiñ d'an holl un hañvezh plijus e felle din komz ouzhoc'h diwar-benn ur sujed a vremañ...

Lâret a ran alies, hag adlâret a ran dizehan, eo an dilennidi lec'hel bremañ dileuridi nemeto ar republik e darempred war-eeun gant ar boblañs, « hag a dap flac'hadoù », evel ma plij da dud zo lâret. Warno emañ hiviziken ar garg da sammañ efedoù an divizoù bet tapet « a-us », evit Frañs a-bezh, hag alies-mat hep goulenn a-raok o soñj digant an dud zo war an dachenn.

Dezho eo ivez da sammañ degadoù a vloavezhioù m'eo bet dilezet ar servijoù publik. An Ti-kêr a vez alies-mat bremañ an nor diwezhañ a chom digor evit annezidi ur gumun, evit n'eus forzh peseurt kudenn a vefe, en o zouez, ha dreist-holl, tachennoù e dalc'h ar c'humunioù pe get.

Er c'hennarroud-mañ eo emañ an argadoù korf, dre gomz pe dre skrid (ar rouedadoù sokial brudet-mat…) o paotaat betek mont da begañ tan er c'hirri pe en tiez. Gant-se ez eus muioc'h-mui a zilennidi o tilezel o fost… C'hoant am eus da skoazellañ ma c'heneiled a-greiz kalon.

Mallus-bras eo ijinañ doareoù nevez da ren, kreizennet nebeutoc'h, hag o reiñ muioc'h a c'halloud d'an obererien lec'hel a anavez gwelloc'h eget nikun o bro hag ar re o chom enni. Un doare e vo evel-se da chom hep kemer divizioù fall pe da gaout an treuzkompren a ya da-heul, gant gwir abeg alies…

Hogen e lavaran gant kalz sederded e chom ar respet maer, d'am soñj, ar c'haerañ respet, rak an hini tostañ da wirvoud an dachenn eo, hag an hini tostañ deoc'h. Gant ar youl divrall-se e kendalc'homp me hag ar c'huzul-kêr gant al labour bet boulc'het 3 bloaz zo dija a-benn ma kendalc'ho Ploeneg da vezañ ur gêr ma vez brav bevañ.

Hetiñ a ran deoc'h holl un hañvezh brav, mareoù plijus, gant ho familh pe etre mignoned.

A galon ganeoc'h

Yvan Moullec
Maer Ploeneg

# Semaine de la jeunesse et Braderie des jeunes

Pour la deuxième année consécutive, a eu lieu la semaine de la jeunesse du 30 mai au 3 juin, organisée sous l'égide de la communauté de communes et de l'association Strollad La Obra en partenariat avec les communes d'Audierne, Plouhinec et Pont-Croix.

Outre un riche programme d'activités pour les jeunes et les professionnels de la jeunesse du territoire, deux temps forts ont eu lieu : l'un à Audierne le vendredi 2 juin en fin d'après-midi avec animations musicales, graff, hip hop, etc … ; et l'autre à Plouhinec le samedi 3 juin dans l'après-midi.

Les élus du conseil municipal des jeunes ont souhaité coupler ce temps fort du samedi avec la braderie des jeunes.

C'est ainsi que 18 jeunes ont pu installer leur stand à la braderie sous un franc soleil. Jouets, vélos, ou autres vêtements étaient bradés pour le plaisir de tous.

Les jeunes élus avaient par ailleurs prévu un riche programme d'animations en sus des activités organisées par la communauté des communes et la Obra.

C'est ainsi que Margot, Lola et Julie ont animé une chasse aux trésors dans les espaces extérieurs du pôle intergénérationnel. Elles ont créé leur propre carte et préparer les énigmes. Trois équipes ont ainsi fait la chasse et c'est l'équipe la plus jeune qui a été la plus rapide et a remporté le trophée de friandises.

Pendant ce temps, Pierre, Ethan et Théo ont supervisé les jeux au babyfoot, tennis de table ainsi que les deux parties d'Escape Game qui avaient lieu dans la médiathèque. Bleuenn et Manon, ont quant à elles, organisé une superbe activité de perles à la médiathèque.

Il y en avait pour tous les goûts. Pendant ce temps, les jeunes pouvaient également jouer aux jeux bretons et aux jeux de société avec Florence et Aleksandra ou s'initier au BMX avec Ewen sur la pumptrack.

Les parents d'élèves ont régalé les jeunes de leurs délicieux gâteaux et les plus petits ont profité du château gonflable.

Tout le monde a apprécié cette belle journée animée sous le soleil.

# Dispositif «Argent de poche»

## Retour en image sur les missions

Lors des vacances scolaires d'avril, 5 jeunes filles ont été accueillies au sein des services et association partenaire de la commune pour près de vingt missions très variées.

Les jeunes ont été affectées principalement au service espaces verts de la commune où elles ont participé à des opérations de nettoyage et de plantations sur différents sites mais également à la médiathèque où une jeune a pu prendre part à la mise en place d'une animation jeunesse.

Le site du moulin de Tréouzien a également accueilli une jeune qui a pu participer au nettoyage des meubles anciens.

Les bénévoles de l'association Mascaret, partenaire de la commune dans le cadre du dispositif « argent de poche », ont également pris en charge les jeunes pour le nettoyage de fours à goémon situés sur la côte, sur les sites de Trez Perros et Pors Corentin.

### *Nettoyage de plages*

Mercredi 7 juin c'était jour de grande marée, la dernière avant les vacances d'été.

Un groupe de bénévoles, composé de jeunes du conseil municipal des jeunes et leurs accompagnatrices, de bénévoles de l'association Mascaret et d'élus du conseil municipal, s'est retrouvé à Mesperleuc pour réaliser le nettoyage des plages.

Les bénévoles se sont répartis le travail de la plage de Mesperleuc à Kersiny.

Force était de constater que les plages étaient propres. Cela a fait plaisir à tous de remarquer le civisme des usagers. Nos plages seront propres pour cet été et attendent déjà les estivants.

# Exposition d'arts en mairie

Le samedi 29 avril à 11h 30 a été inaugurée à la mairie de Plouhinec la seconde exposition collective consacrée cette année à **la fête.**

L'adjointe à la culture, Armelle Streiff Le Bozec accompagnée du comité culturel en les personnes très impliquées de Claude Bouvier, Pascale Hélias et Paul Kersaudy, s'est réjouie de la forte participation à cette exposition, autour de 35 artistes, ce qui démontre l'intérêt des Plouhinécois et des Capistes pour ce type d'événement.

Elle a par ailleurs souligné que cette exposition était très riche par la variété des pratiques artistiques exposées : travail du verre, travail du bois, photos, broderies, peintures, dessins, collages, art numérique et vidéo sur la fête. Comme aurait dit Jacques Prévert, « faites la fête c'est toujours plus joyeux que la guerre » cette mention apparaît à la fin de la petite vidéo !

Cette exposition démarrée le 29 avril a durée jusqu'au vendredi 3 juin 2023.

Elle sera suivie de deux autres consacrés à des artistes locaux : **André Le Gouil (du 10 juin au 21 juillet)** puis **Martine Onno qui terminera la série le 15 septembre 2023.**

L'adjointe rappelle également que se tient au moulin de Treouzien l'exposition sur «Un drustuilh du XXIème siècle» *(ouvert toutes les après-midis sauf le samedi).*

## Parler en breton à Plouhinec - Merenn bihan e brezhoneg

Depuis un an maintenant, à l'initiative d'Armelle, adjointe au maire déléguée à la culture , les bretonnants de la ville et de ses environs on pris l'habitude de se retrouver une fois par mois à la médiathèque pour une rencontre en breton autour d'un petit café comme autrefois !

Et pour parler de quoi ? Eh bien ! de tout et de rien, du temps, beau ou mauvais, des travaux de jardin, des événements du quartier, de l'école de notre enfance ou de blagues, souvent aux dépends de tel ou tel ...mais pas seulement ! La langue , Notre Langue ! et là est le problème pour beaucoup ! mais pas ici !chacun vient avec son breton, celui des livres ou de la maison , celui du Cap ou du Leon , celui qu'il apprend au cours du soir, peu importe ! Personne ici ne sera noté , personne ne sera jugé. Nous sommes entre amis dans une joyeuse ambiance!le nombre de participants est en constante augmentation , nous étions 15 à la mi-Mars mais il reste encore des places les ami(e)s!

Alors, au mois prochain?

# Subventions 2023 aux associations

Budget alloué : 65 000 € dont 45 000 € pour le fonctionnement des associations, 15 000 € de subventions exceptionnelles et 5 000 € d'aide au transport scolaire.

Une première enveloppe de 35 561 €, (33 861 € en fonctionnement et 12 700 € en exceptionnelle), a été attribuée selon le barème les critères votés en avril 2021. Certaines demandes seront réexaminées à l'automne prochain.

| Nom de l'Association | Montant | Nom de l'Association | Montant |
|---|---|---|---|
| ÉCOLES | | ASSOCIATIONS CARITATIVES | |
| APE Les Ajoncs | 3 000€ | Secours Catholique | 250€ |
| OCCE École des Ajoncs | 4 032€ | Les Restos du coeur du Finistère | 250€ |
| Maison Familiale Rurale du pays de Douarnenez | 132€ | Handisport Cornouaille Quimper | 100€ |
| Association sportive de Locquéran | 220€ | Bibliothèque Sonore de Quimper et du Finistère - Association des Donneurs de Voix | 50€ |
| IFAC CCI Brest - Campus des métiers | 165€ | Secours Populaire Français | 250€ |
| Collège La Mennais Cap-Sizun | 660€ | ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS | |
| ASSOCIATIONS SPORTIVES | | Sud et Ouest | 300€ |
| Amicale Sportive Plouhinécoise | 3 368€ | Mascaret | 840€ |
| Rederien Cap Sizun | 245€ | Association Bretagne-Écosse | 250€ |
| Tennis Club du Cap Sizun | 2 862€ | Klipenn Ar C'Hab | 200€ |
| Petaked Club | 260€ | Danses en Cap Sizun | 450€ |
| Cap Cyclo | 200€ | Ar C'Hab e Tansal | 530€ |
| Cap Sizun Cyclisme | 1 341€ | Emglev Ar C'Hab | 300€ |
| Cap Sizun Badminton | 280€ | L'Atelier Tradition Décor | 300€ |
| Sport et détente | 300€ | Un fil à la Patch | 300€ |
| Plaisance Cap Sizun | 530€ | Tarot Club Plouhinec | 200€ |
| Pétanque Loisir | 480€ | Finist'Air événements | revoir en septembre |
| Centre Nautique de Plouhinec | 2 577€ | APPA | 300€ |
| Handball Club du Cap Sizun | 4 279€ | DIVERS | |
| | | FNACA de Plouhinec | 300€ |
| | | Eau & rivières de Bretagne | 100€ |
| | | Le souvenir Français | 300€ |
| | | Sté de chasse Menez-Rheun | 2 400€ |
| | | Bretagne Vivante | 100€ |
| | | Les amis de l'Abri du marin | 300€ |
| | | Comité des usagers de Pors Poulhan | 310€ |
| | | SPA refuge de Plouhinec | 250€ |
| TOTAL ACCORDÉ : 33 861,00€ | | | |

## Subventions exceptionnelles

- 3 000 € à Cap Sizun Cyclisme pour l'organisation de la course Cycliste du 3 septembre 2023.
- 3 000 € au Centre Nautique de Plouhinec pour le championnat de France de Wave Ski 3, 4 et 5/11/23.
- 3 000 € Au Club d'Haltérophilie de Plouhinec Cap Sizun pour la finale de la Coupe de France d'Haltérophilie 130 athlètes en compétition le 10 juin 2023.
- 700 € à Ar C'Hab Tansal pour octobre rose et le téléthon.
- 3 000 € à Cap Events pour le festival Rock N' Wheel les 27, 28 et 29 mai 2023.
- 2 chèques Sports : 30 € au Judo Club du cap sizun pour 2 enfants de 11 à 13 ans.

# Le budget de la commune

## Année 2022

### QU'AVONS NOUS FAIT DE VOTRE ARGENT EN 2022 ?

***Pour 100€, nous avons dépensé :***

| | |
|---|---|
| - Pour les services généraux | 21,91 € |
| - Pour la sécurité | 1,34 € |
| - Pour l'enseignement | 6,34 € |
| - Pour la culture | 7,86 € |
| - Pour le sport et la jeunesse | 2,84 € |
| - Pour la famille et les interventions sociales | 6,84 € |
| - Pour les aménagements et les services urbains | 52,87€ |

### QUELS ONT ÉTÉ LES PLUS GROS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2022 ?

| | |
|---|---|
| Les travaux de la départementale | 809 444,06 € |
| La voirie communale | 922 263,71 € |
| La rénovation énergétique de 3 bâtiments | 366 266,51 € |
| Les frais d'études *(centre bourg, RD784...)* | 123 230,53 € |
| Les participations payées au SDEF | 64 809,85 € |
| Les achats de terrains | 79 918,55 € |
| Les achats de matériel et mobilier divers | 131 847,94 € |
| Les travaux à l'école | 32 036,16 € |
| Les travaux à la crèche | 19 843,20 € |
| ***Pour un total de subventions reçues de*** | ***356 471,77€*** |

### RÉCAPITULATIF BUDGET COMMUNE 2022

Le résultat global est **un exédent de 1 098 067,74€.**

La capacité de désendettement était fin 2022 à **2,69 années.**

| | | INVESTISSEMENT | FONCTIONNEMENT | ENSEMBLE |
|---|---|---|---|---|
| **RECETTES** | Résultat reporté | 421 390,44 € | / | 421 390,44 € |
| | Opérations de l'exercice | 3 036 530,24 € | 5 345 802,20 € | 8 382 332,44 € |
| | **TOTAL** | 3 457 920,68 € | 5 345 802,20 € | 8 803 722,88 € |
| **DÉPENSES** | Résultat reporté | / | / | / |
| | Opérations de l'exercice | 3 708 244,62 € | 3 997 410,52 € | 7 705 655,14 € |
| | **TOTAL** | 3 708 244,62 € | 3 997 410,52 € | 7 705 655,14 € |
| **RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022** | Éxédent | / | 1 348 391,68 € | 1 098 067,74 € |
| | Déficit | 250 323,94 € | / | / |

# Budget prévu pour 2023

## Fonctionnement :

Le budget 2022 s'équilibre à :

**5 441 000 €**

## *Investissement :*

Le budget 2023 s'équilibre à **5 441 000 €** en fonctionnement et à **5 865 000 €** en investissement.

Les dépenses d'équipement représentent **1 350 251,98 €** de dépenses reportées et **3 420 424,08 €** d'opérations nouvelles.

### LES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT PRÉVUES :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Les frais d'études | 372 018,00 € | Les travaux de bâtiments | 178 408,00 € |
| Les participations au SDEF | 1 540 000,00 € | Les travaux de voies et réseaux (RD 784) | 2 456 592,00 € |
| Les achats de terrains, mobilier et matériel | 391 850,00 € | | |
| Les aménagements de terrain (cimetières) | 90 000,00 € | | |

### LES RECETTES ATTENDUES :

| | | | |
|---|---|---|---|
| FCTVA | 365 000,00 € | dont Région | 36 000,00 € |
| Taxe d'aménagement | 48 809,00 € | dont Département | 465 000,00 € |
| Excédent de fonctionnement (affectation résultat) | 1 258 190,09 € | dont CAF | 12 000,00 € |
| Subventions d'investissement | 1 008 000,00 € | | |
| dont État | 490 000,00 € | Produit de cession | 150 000,00 € |
| dont Amendes de police | 5 000,00 € | Emprunt | 1 500 000,00 € |

## *Les taux d'imposition inchangés votés :*

| | |
|---|---|
| Taxe d'habitation : | 16,96% |
| Taxe foncier bâti : | 37,45% |

*reprenant le taux communal antérieurement de 21,48% auquel on rajoute le taux départemental de 15,97% (soit 37,45%)*

| | |
|---|---|
| Taxe foncier non bâti : | 54,87% |

# Repas des aînés 2023

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 14 mai dernier, à la salle «Chez Jeanne ». Cette année 138 personnes étaient présentes à cette journée de convivialité.

Après les quelques mots d'accueil du maire, le repas préparé par Philippe Bosser le cuisinier de l'école des Ajoncs a été servi comme l'an passé par les élus et les membres du CCAS.

Au menu cette année : Apéritif et sa petite verrine, cassolette de fruits de mer accompagné de riz, grenadin de veau sauce forestière, purée de butternut et poêlée de légumes de printemps, assiette de fromage, salade, pâtisserie et café. Comme l'année dernière nous félicitons Philippe Bosser pour la qualité du repas qu'il nous a superbement concocté.

Des paniers garnis ont été offerts aux 2 personnes les plus âgées et les plus jeunes de l'assemblée. Cette année ont été mis à l'honneur Madame Janine ROPART et Monsieur Michel LETERRIER pour les personnes les plus âgées et Madame Marie-Madeleine ANSQUER et Monsieur Henri LE BRAS pour les personnes les plus jeunes.

Bernard Le Flour accompagné de son accordéon a assuré l'animation entre le service les différents plats, faisant chanter les convives. Il a également accompagné les élus et membres du CCAS pour la chanson qu'ils ont interprétée.

« Que ma Bretagne est belle » sur l'air de la chanson de Jean Ferrat « La Montagne » mais adaptée pour la circonstance à notre belle ville de Plouhinec. Chanson qui a beaucoup plu à l'assistance sans doute dû, plus aux paroles de la chanson qu'aux choristes !!! 😀😂

A l'issue du repas pour le plus grand plaisir des convives un spectacle d'une heure a été proposé par la compagnie Lyv'n'ko. Spectacle de danses : French cancan, Charleston, swing, twist … et de chansons, qui a remporté un franc succès et de nombreux applaudissements. Durant cette journée beaucoup de chaleur et de convivialité, nos aînés nous ont quittés le

# Canicules
# de plus en plus fréquentes

Les fortes chaleurs deviennent, sur notre territoire, de plus en plus fréquentes.

En juillet 2022, nous avons distribué aux personnes âgées inscrites sur notre « liste de personnes isolées ou fragiles » de la commune, un courrier auquel était joint le document de conseils à suivre en cas de canicule. Vous le trouverez ci-dessous.

Gardez-le à proximité de vous, et en cas de grosses difficultés n'hésitez pas à appeler le 15.

Nous restons à votre écoute, et en cas de besoin nous vous rappelons le numéro de téléphone de la mairie : **02 98 70 87 33.**

Si vous avez plus de 60 ans,et que vous souhaitez intégrer le « registre des personnes isolées ou fragiles de la commune », des feuilles d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie, il suffit de les remplir et d'en faire retour en mairie.

## Quelques conseils en cas de chaleur

- Buvez environ 1,5 litre d'eau par jour.

- Ne sortez pas aux heures chaudes.

- Si vous devez sortir, couvrez vous la tête.

- Maintenez votre logement frais : Fermez les volets et fenêtres dans la journée. Les ouvrir le soir et la nuit quand la température a bien baissé.

- Passez le maximum d'heures dans un endroit frais ou mieux climatisé.

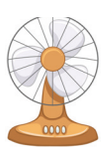

- N'hésitez pas à utiliser un ventilateur, qui vous donnera un peu de fraîcheur.

- Consultez votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez des médicaments.

- En cas de malaise ou de grosse chaleur n'hésitez pas à appeler le 15.

- Rafraichissez-vous le corps régulièrement dans la journée avec un brumisateur un gant de toilette, ou mieux une douche ou un bain.

- Ayez toujours à votre proximité une bouteille d'eau.

### L'Épicerie solidaire du Cap-Sizun

À compter de ce mois de juillet l'association « Secours Alimentaire du Cap-Sizun », située dans les locaux des Ateliers Jean Moulin évolue en « épicerie solidaire ».

Cette nouvelle épicerie également située aux ateliers Jean-Moulin, sera aussi un espace de convivialité, d'échanges, de création et de découverte…

**Les produits**

Des produits alimentaires et d'hygiène, que les clients pourront désormais choisir contrairement à la distribution traditionnelle du Secours Alimentaire. Les produits en vente seront issus de la banque alimentaire, de la grande distribution, des collectes et de producteurs locaux.

L'épicerie solidaire organisera également des ateliers ou des animations sur différents thèmes à définir avec bénéficiaires intéressés.

**Qui peut y venir ?**

Toute personne domiciliée sur le territoire du Cap-Sizun confrontée à des difficultés financières et percevant des revenus modestes. Les produits seront vendus à un tarif solidaire.

Après évaluation de votre situation, un accord vous sera donné pour une durée déterminée.

Afin de monter un dossier merci de prendre contact avec

**« L' Epicerie Solidaire du Cap-Sizun »**

au **02. 98. 74. 98. 98**

ou sur : espacesolidaire@capsizun.bzh

# Réseaux :
# Comment cela marche !

Si vous êtes propriétaire d'un terrain ou d'un jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

## Pour rester branché, élaguons !

Avec octobre arrive l'automne et cette période de repli de la végétation et de la faune qui nous permet de prendre soin de nos haies. **Entre octobre et mars, c'est la période pour élaguer. L'élagage est un devoir citoyen qui incombe à chaque propriétaire.** Les végétaux ne doivent pas dépasser sur la voie publique au risque de créer de la mousse glissante, ni vers les hauteurs où sont installés les réseaux d'électricité et de télécommunication.

## Un poteau cassé, un câble décroché, je signale

Il peut arriver qu'un accident de la circulation, une maladresse, ou des chutes de branches lors de coups de vent décrochent les câbles des réseaux aériens. Nous avons deux types de réseaux sur la commune : le réseau cuivre et le réseau fibre en cours de construction.

**Ce que chacun peut faire, c'est déclarer sur le portail web https://dommages-reseaux.orange.fr/** les poteaux (bois, métal ou composite) cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées.

Il est important de donner un maximum de détail, des photos et la référence du poteau inscrite sur une étiquette bleue. Si je suis l'auteur du dommage, je l'écris en commentaire pour que puisse être rédigé le constat d'assurance. À noter, les poteaux en béton sont des poteaux électriques.

## Que faire si mon internet est en panne à mon domicile ?

Avec les besoins croissant de connexion, internet est devenu très important pour chacun d'entre nous, alors **si je détecte une panne à mon domicile, je contacte mon opérateur, celui auprès de qui j'ai souscrit mon contrat internet et je lui précise mon 0298.**

**Bon à savoir : Il n'y a que mon opérateur qui puisse réaliser les tests afin de détecter la cause de la panne et puisse demander les interventions des techniciens.**

Voici les liens utiles *(voir également sur votre facture)*

• Orange ou Sosh :

o Je suis un particulier, par téléphone composer le 3900 (3901 pour les pros et voir votre facture pour les entreprises)

o ou depuis mon smartphone, ouvrir l'application Orange et Moi puis les fonctions « tester et dépanner mes services ».

o Troisième solution : sur internet via la page https://tester-depanner-vos-services.orange.fr/

Bouygues Telecom, Free, SFR ou tout autre opérateur fonctionnent de même.

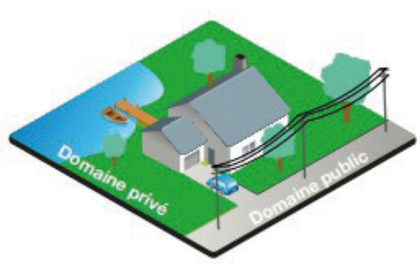


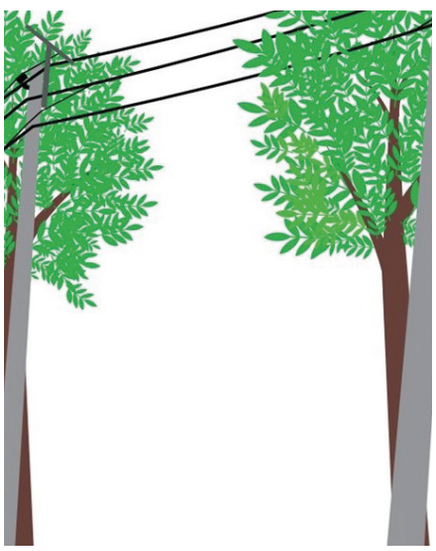

## Éclairage public : Une panne, que faire ?

Lorsqu'un signalement est réalisé par la commune ou par le SDEF, l'entreprise reçoit une alerte par mail et voit également le signalement sur le logiciel «Muse» commun à la ville, au SDEF et au prestataire.

Selon le type de panne, l'entreprise doit respecter les délais de dépannage :

- 72 h sur un ouvrage (soit un point lumineux seul)
- 24h sur toute une rue (armoire)
- 4h sur une mise en sécurité suite à accident notamment

Une panne correspond au défaut d'un organe tel que lampe, ballast, fusible ou protection. Cependant, s'il s'agit d'un mât d'éclairage dans sa globalité, un devis « travaux » doit être lancé.

Le SDEF traite le retour de signalement puis fait une demande d'étude de remplacement auprès de l'entreprise qui réalise un plan et un devis afin de pouvoir éditer une convention financière entre le SDEF et la commune. Dès retour de cette convention, le SDEF édite un bon de commande auprès de ladite entreprise. A ce stade, il faut compter 12 à 14 semaines de délais pour recevoir et poser le nouveau matériel.

# Interview : Diane LE GUILLOU Assistante petite enfance

Rencontre avec Diane LE GUILLOU, assistante petite enfance à la crèche «Les petits Korrigans»

***En quoi consiste ton travail ?***

Mon travail consiste à répondre aux besoins de l'enfant, en l'accueillant à la crèche tout au long d'une journée : temps d'éveil, de jeux, de soins, de repas, de sommeil. Être attentive à son développement, son épanouissement, favoriser son autonomie et assurer sa sécurité affective font partie de mes missions.

J'établie aussi une relation privilégiée et de confiance avec ses parents, ces temps d'échanges sont importants et quotidiens.

Aussi, je repère et oriente les familles si besoin (enfant porteur de handicap, troubles du comportement…)

***Comment en es-tu arrivée là ? Quel a été ton parcours ?***

Après avoir quitté la région parisienne pour m'installer dans le Cap Sizun, c'est par le bouche à oreilles que j'apprends qu'une crèche va se créer à Plouhinec. Forte de mes années d'expériences de crèche, je postule auprès de la mairie, j'appelle toutes les semaines afin de faire connaitre ma motivation, et je suis recrutée au sein de l'équipe à la création de la structure en 2005.

***Pourquoi ce métier ?***

J'aime le contact, être à l'écoute. Ce métier est gai, positif, passionnant, il représente l'avenir, la vie.

***Faut-il posséder certaines qualités pour exercer ton métier ?***

Pour exercer ce métier il faut de la patience, de la douceur, de la disponibilité, et une bonne santé mentale et physique !

Avoir aussi un esprit d'équipe et un sens des responsabilités est essentiel.

***Peux-tu nous décrire une journée type à la crèche «Les petits Korrigans» ?***

A l'ouverture, il faut tout installer : les espaces de jeux, selon les âges des enfants, préparer les biberons, faire les lits dans les dortoirs…

Puis les accueils des enfants se font de manière échelonnée, avant de mettre en place les diverses activités de la journée (peinture, pâte à modeler, psychomotricité, chants, lectures, cuisine, sorties…). Après, vient le temps de repas, puis de l'accompagnement à la sieste.

Des temps de réunion d'équipe me permettent aussi d'analyser nos pratiques et de mettre en place des projets. J'aime aussi avoir la possibilité de partir en formation tous les ans, aller à la rencontre d'autres professionnels.

# Ça bouge dans les services !

Bienvenue

**Rebecca LE CORRE**
Assistante petite enfance

Départ en retraite de

**Catherine ROUGEUL**
Auxiliaire de puériculture

## Nouvelles entreprises

### Nouveaux propriétaires, pour «Le Celtic»

Originaires de Pornic, Delphine et Ludovic LANGEVIN arrivent de Nantes où ils tenaient un Bar-PMU. Le Celtic est ouvert tous les jours à partir de 7 heures (fermeture le jeudi) et proposent Bar, Presse, Tabac, dépôt de pain, PMU, loto et tous les jeux de la FDJ. Les clients peuvent aussi profiter d'une terrasse de 100 m2 orientée pein sud. La sympathie du couple et le beau sourire de Delphine vont faire revivre le bourg de Plouhinec qui en avait bien besoin !

### Fée de la beauté, esthétique à domicile

Nouvellement installé sur la commune, Lydie MIERLE esthéticienne propose des soins esthétiques et bien être à domicile (épilation, embellissement des mains, des pieds, du regard et détente visage et corps).

Renseignements et RDV au : 06 20 68 87 17

### Atelier de tricot machine aux Ateliers Jean Moulin

Ouvert toute l'année pour faire découvrir le tricot machine aux enfants et aux adultes. Cours particuliers ou collectifs de manière régulière, ou y suivre un stage sur trois jours. Vous pourrez également venir pendant trois heures en groupe ou en famille, pour fêter un événement ou vous amuser en pratiquant une activité originale.

Contact : Caroline au 06 81 37 06 91 • lesaiguillesmecaniques@orange.fr

### Rappel d'interdiction

Interdiction de brûlage des déchets verts sur tous les terrains (Arrêté préfectoral n°2014155-0001 du 4 juin 2014), que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

### Opération Mon Centre Bourg a un Incroyable Commerce

Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce (MCBAIC) est un programme qui accompagne la redynamisation du centre-ville. Un grand temps fort est organisé les 6 et 7 octobre 2023, à Audierne, pour accompagner les porteurs de projet dans leur développement et les encourager à s'installer grâce à la rencontre de tous les acteurs du territoire en 36h.

### Comité de jumelage Cap Sizun/Selfkant

Le 18 mai dernier une cinquantaine de personnes du comité de jumelage sont venues découvrir une partie du patrimoine de la commune de Plouhinec : départ de Pors-poulhan puis sentier littoral du GR34 avec présentation des fours à goémon. Au site de Menez Dregan, explications avec la guide du lieu. Montée au lavoir de St They puis balade jusqu'au moulin à eau de Treouzien où une visite guidée a également été effectuée *(photo en dernière page)*.

### Terrains en friche

En prévision des risques d'incendie et de salubrité publique, lancement de la campagne annuelle d'information sur les terrains en friche à destination des propriétaires pour rappeler les obligations de chacun en la matière. En effet, l'entretien des terrains doit être régulièrement réalisé, pour éviter toute prolifération de plantes invasives, de nuisibles et en prévention d'éventuels incendies.

En cas de non remise en état du terrain malgré les demandes de la mairie, les travaux seront réalisés d'office aux frais du (des) propriétaire(s).

### 8ème édition du tournoi des jeunes Guy Boutier – Marcel MARIE

Organisé par l'école de Foot du bout du monde (ASP – FC Pen Ar Bed – FC Goyen).

12 équipes étaient engagées pour ce tournoi. En finale de la consolante Pluguffan a battu l'équipe du bout du monde 2 et en finale du principal le Groupement des jeunes Océan (Plobannalec) a battu l'équipe du bout du monde 1. Bonne organisation de l'ASP, trés bon tournoi pour les jeunes du Cap Sizun et leurs dirigeants et très belle journée de foot pour les nombreux parents et spectateurs présents sous un soleil généreux.

À noter que des anciens joueurs de l'ASP, notamment de l'époque de la DH étaient présents pour encourager les jeunes joueurs et rendre hommage à leurs anciens coéquipiers Guy et Marcel.

### Skol Tour de l'APE des Ajoncs

Plus de 200 personnes ont participé à la 1ère édition d'un Skol Tour le 7 mai. Les coureurs et marcheurs ont pu découvrir les 3 parcours de 7, 14 et 19km proposés par l'association des parents d'élèves des Ajoncs. Départs et arrivées avaient lieu au village de course installé pour l'occasion au PICS où familles, amis et sportifs ont pu profiter en musique du pumptrack, d'un château gonflable et de crêpes et gâteaux préparés par les parents.

## Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Voilà l'été ! Les estivants arrivent et nous leur souhaitons un séjour inoubliable à PLOUHINEC ! Dans le même temps, la thématique du logement pour les résidents à l'année se pose de façon toujours plus problématique. Nous réitérons nos interrogations quant aux propositions concrètes de l'équipe majoritaire à ce sujet.

A partir de juillet, nous devrions enfin pouvoir circuler sur la RD784 rouverte. Nous nous inquiétons toujours au sujet de la remise en état du réseau des routes communales largement dégradé.

À POULGOAZEC, nous nous réjouissons de l'ouverture de la nouvelle cale. Rappelons que ce projet a été initié par la précédente mandature et mis en œuvre par le Syndicat Mixte Départemental. Nous sommes cependant toujours dans l'attente des modalités d'accès à cette cale : gratuité ? mise en place d'une barrière ? fermeture le week-end?

À l'heure où nous rédigeons, nous n'avons toujours aucune information précise concernant l'organisation des espaces sur le terre-plein durant la saison estivale (aire technique à proximité de la cale, stationnement des véhicules et des remorques, zone dédiée à la restauration et aux loisirs…).

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons un bel été à tous !

Votre opposition constructive

Y. Thomas
MC. Lautredou
A. Bonnizec

## Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Les beaux jours arrivent, et avec eux le flot des estivants toujours plus important. Cette année encore les moyens humains affectés à la propreté de la ville, des plages et de leurs abords seront encore une fois renforcés, afin de préserver votre environnement proche et la qualité de vie exceptionnelle qui est la nôtre.

Les travaux sur la RD 784 seront également suspendus durant la période, avant de rentrer dans leur phase terminale à la rentrée.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été 2023 et de bons moments en famille et entre amis.

L'équipe majoritaire

## Bienvenue à :

Néo FILY HOREL.....24/01/2023 *(*erreur sur le dernier buletin)*
Jeanne JAFFRY.....07/04/2023
Soren ALMY UK.....25/04/2023
Valentin VALERO.....15/05/2023
Roxane SPINEC.....30/05/2023

## Félicitations à :

Jérôme LAMBERT et Marie JUDKOWIAK.....19/05/2023
Nicolas BIDEAU et Solena BRAVO-PINTO.....03/06/2023

## Souvenirs de :

Richard REUNBOT.....17/03/2023
Chantal SAVOLDELLI épouse HARSANT.....03/04/2023
Marie-Noëlle BOCCOU épouse CABON.....09/04/2023
Jean-François JAFFRY.....13/04/2023
Yves BONTONNOU.....14/04/2023
Odile MAZO.....18/04/2023
Sylviane TRIVIDIC.....20/04/2023
Henriette FERTIL.....26/04/2023
Yvonne LE ROY veuve LE LAY.....29/04/2023
Joséphine MOALIC veuve MOREAU.....30/04/2023
Marie OLLIVIER veuve PERRIN.....07/05/2023
Eugène SERGENT.....07/05/2023
Marie-Gaëlle GERAUD épouse CLODORE.....09/05/2023
Roland QUERE.....16/05/2023
Maurice TRIVIDIC.....17/05/2023
Maurice LE DREAU.....22/05/2023
Claude BRIANT.....24/05/2023
Denis FERRANT.....29/05/2023

Seuls les noms des personnes dont une autorisation nous a été donnée sont répertoriés sur cette page.

**Mairie de Plouhinec**

Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC
Téléphone : 02 98 70 87 33
Fax : 02 98 74 93 31
E-mail : mairie@ville-plouhinec29.fr

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h

À noter : les activités sont gratuites sauf les visites de la Criée et les ateliers à Menez Dregan

# JUILLET

## DU 1er AU 14 JUILLET

**Exposition de l'école de peinture de Jacques AUBRY**

De 9h à 19h, dans l'ancienne école de Pors Poulhan

## MARDI 11

**Kafetañ e brezhoneg**

De 15h à 16h30, à la médiathèque René Quillivic

## MERCREDI 12

**Animation : Racontines (de 3 à 5 ans)**

De 10h30 à 11h, à la médiathèque René Quillivic

**Cours d'initiation aux danses bretonnes, pour tous**

De 20h30 à 22h30 , à la salle «Chez Jeanne». Par l'association Ar C'Hab e Tansal

## JEUDI 13

**La dentelle aux fuseaux, un jeu d'enfants (de 6 à 11 ans)**

De 10h30 à 12h, à la médiathèque René Quillivic.
Sur réservation
au 02 98 70 81 87

**Repas moules/frites organisé par l'association L'Abri du marin**

À partir de 20h, à Poulgoazec

## SAMEDI 15

**Souper du pêcheur de l'ASP**

À partir de 19h, sur le terre-plein de Poulgoazec
Ouvert à tous.

## DU 16 JUILLET AU 20 AOÛT

**Exposition de peinture de l'association Arzourien**

De 9h à 19h dans l'ancienne école de Pors Poulhan

## MARDI 18

**Balade contée au moulin de Tréouzien (organisé par la mairie)**

À 20h30, par Mme SOTIN

## MERCREDI 19

**Jeux en grand !**

De 14h à 16h30, à la médiathèque René Quillivic

**Cours d'initiation aux danses bretonnes, pour tous**

De 20h30 à 22h30 , à la salle «Chez Jeanne». Par l'association Ar C'Hab e Tansal

## JEUDI 20

**Bébés lecteurs (de 0 à 3 ans)**

De 10h30 à 11h, à la médiathèque René Quillivic

**La dentelle aux fuseaux, un jeu d'enfants (de 6 à 11 ans)**

De 10h30 à 12h, à la médiathèque René Quillivic.
Sur réservation
au 02 98 70 81 87

## VENDREDI 21

**Animation «Graines d'histoires», suivi d'un atelier de loisirs créatifs**

De 10h à 11h30, à la médiathèque René Quillivic
Pour les enfants de 6 à 11 ans

## MERCREDI 26

**Cours d'initiation aux danses bretonnes, pour tous**

De 20h30 à 22h30 , à la salle «Chez Jeanne». Par l'association Ar C'Hab e Tansal

## JEUDI 27

**La dentelle aux fuseaux, un jeu d'enfants (de 6 à 11 ans)**

De 10h30 à 12h, à la médiathèque René Quillivic.
Sur réservation
au 02 98 70 81 87

## JEUDI 27

**Atelier BD**

De 10 à 11h30, à la médiathèque René Quillivic
Pour les enfants de 8 à 12 ans
Sur réservation au 02 98 70 81 87

## LUNDI 31

**Rencontres Préhistoriques de Bretagne**

De 11h à 17h, à Menez Dregan
Divers ateliers
Tarifs : 4€50 adultes, 3€ de 7 à 12 ans, gratuit - 7 ans

# AOÛT

## LUNDI 1er

**Kafetañ e brezhoneg**

De 15h à 16h30, à la médiathèque René Quillivic

## MERCREDI 2

**Animation : Racontines (de 3 à 5 ans)**

De 10h30 à 11h, à la médiathèque René Quillivic

**Tournoi jeux vidéo**

Ouvert à tous, à partir de 7 ans
À partir de 14h, à la médiathèque René Quillivic

**Cours d'initiation aux danses bretonnes, pour tous**

De 20h30 à 22h30 , à la salle «Chez Jeanne». Par l'association Ar C'Hab e Tansal

## JEUDI 3

**La dentelle aux fuseaux, un jeu d'enfants (de 6 à 11 ans)**

De 10h30 à 12h, à la médiathèque René Quillivic.
Sur réservation au 02 98 70 81 87

## VENDREDI 4

**Escape game Cornebidouille**

Pour les enfants de 6 à 10 ans
À 10h30, à la médiathèque René Quillivic.
Sur réservation au 02 98 70 81 87

## DIMANCHE 6

**Exposition sur le terre-plein de Poulgoazec par l'association «Route de l'amitié»**

**Fête de la station SNSM**

## MERCREDI 9

**«Graines d'histoires», suivi d'un atelier de loisirs créatifs**

De 10h à 11h30, à la médiathèque René Quillivic
Pour les enfants de 6 à 11 ans
Sur réservation au 02 98 70 81 87

**Murder Party**

À 20h, à la médiathèque René Quillivic. Pour adultes et enfants de + de 10 ans
Sur réservation au 02 98 70 81 87

**Cours d'initiation aux danses bretonnes, pour tous**

De 20h30 à 22h30 , à la salle «Chez Jeanne». Par l'association Ar C'Hab e Tansal

## JEUDI 10

**Bébés lecteurs (de 0 à 3 ans)**

De 10h30 à 11h, à la médiathèque René Quillivic

## VENDREDI 11

**Chasse au trésor «Le Grimoire d'Elfie» (de 7 à 11 ans)**

À 10h30, à la médiathèque René Quillivic
Sur réservation au 02 98 70 81 87

## SAMEDI 12

**Souper du pêcheur de l'ASP**

À partir de 19h, sur le terre-plein de Poulgoazec. Ouvert à tous

## MERCREDI 16

**Conférence en astronomie**

À 20h30, à la médiathèque René Quillivic
Sur réservation au 02 98 70 81 87

**Cours d'initiation aux danses bretonnes, pour tous**

De 20h30 à 22h30 , à la salle «Chez Jeanne». Par l'association Ar C'Hab e Tansal

**+ le 23 et 30 août**

## MERCREDI 23

**Balade contée par «Cap Contes» à Menez Dregan (organisée par la mairie)**

De 15h à 16h30

# PENDANT L'ÉTÉ

## DU 3 JUILLET AU 31 AOÛT

**Biblio-Bingo**

À la médiathèque René Quillivic

## DU 3 JUILLET AU 10 SEPTEMBRE

**Ouverture du Centre d'Interprétation de Menez Dregan**

Les lundis, mercredis, vendredis et dimanches de 14h à 18h + les mardis et jeudis de 10h30 à 12h30

**Ateliers ouvert à tous (+ de 7 ans)**

Pendeloque, bijou en coquillages, gravure sur ardoise...)
Les lundis et dimanches à 11h, à Menez Dregan
Tarif : 3€ | Sur réservation au 06 38 59 04 40

**Ouverture du Moulin de Tréouzien avec visites commentées**

Du dimanche au vendredi de 14h à 18h30

Exposition «Un drustuilh du XXIème siècle» : Réalisée en collaboration avec les élèves des lycées Le Paraclet à Quimper et Saint-Joseph à Landerneau et les membres du collectif Tréouzien.

## DU 4 JUILLET AU 30 AOÛT

**Visite de la Criée de Poulgoazec**

Les mardis et jeudis à 14h30, sur le port de Poulgoazec
Tarifs : 5€ pour les + de 12 ans | 1€ de 7 à 12 ans | Gratuit - 7 ans